MISE EN LIGNE LE 11/04/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT - CANTON DE ROYAN - COMMUNE DE ROYAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN

Séance de la Commission Permanente du lundi 25 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, à quatorze heures, la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie à la Maison des Associations de Royan, sous la présidence de Monsieur Denis MOALLIC, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale de Royan.

Présents :
Mme Marie-Françoise BENOIT, M. Claude DUCHÉ M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. MOALLIC, M.Gilbert THULEAU,

Absents excusés : Mme Françoise BAUDE, Mme Isabelle CHATEAU,

Date des convocations : **2 avril 2024**

Membres en exercice : 8 Membres présents : 6 Nombre de votants : 6
Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

N° 24-050
OBJET : SECOURS LOYER

Vu l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Conseil d'Administration à mettre en place une commission permanente,

LA COMMISSION PERMANENTE
DÉCIDE

d'accorder un secours financier, à 1 personne, pour le règlement d'un loyer pour un montant de **350 €.**

La somme sera versée directement à **Madame BERTRAND Adélaïde** – 12 rue des Embruns – 17120 SEMUSSAC

Certifié exécutoire
compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le 8/4/2024
Certifié conforme
Centre Communal d'Action sociale de Royan,
le 8/4/2024
Par délégation du Président,
La Directrice du CCAS
Frédérique SALLES

Fait à ROYAN, le 27 mars 2024

Pour le Conseil d'Administration
Le Président du CCAS
Maire de Royan

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BP 20164 ROYAN 17200

Patrick MARENGO

Accusé de réception en préfecture
017-261700116-20240327-DEC-24-050-AR
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024